



ARRÊTE N° PERM-2024/06

OBJET : ARRETE PERMANENT DE NUMEROTAGE

Le Maire de la commune de GARENNES SUR EURE,

Vu Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2213-28,

Vu la circulaire interministérielle n°432 du 08 décembre 1955,

Vu la circulaire n°121 du 21 mars 1958,

Vu le nom d'usage de la voie,

Considérant qu'il convient de donner un numéro de voirie pour les habitations, afin que ces bâtiments puissent bénéficier d'un raccordement à la fibre optique,

ARRÊTE

Article 1 : les parcelles ci-dessous, font l'objet du numérotage suivant :

N° de parcelle cadastre	N° voie	Extension voie	Libellé voie	Ville	Code postal	Code INSEE	N° Page
2702780000E1808	1	Ter	RUE ANATOLE FRANCE	GARENNES SUR EURE	27780	27278	1
2702780000E1809	1	Quater	RUE ANATOLE FRANCE	GARENNES SUR EURE	27780	27278	1
2702780000ZD114	10	A	RUE DU CENTRE	GARENNES SUR EURE	27780	27278	2

Article 2 : les parcelles ci-dessous, font l'objet de modification du numéro de parcelle suite à une division ou une erreur d'identification :

N° de parcelle cadastre	N° voie	Extension voie	Libellé voie	Ville	Code postal	Code INSEE	N° Page
2702780000B0210	2		LA FERME DU PARC	GARENNES SUR EURE	27780	27278	3
2702780000E1908	2		PLACE BIHOREL	GARENNES SUR EURE	27780	27278	4

Article 3 : la parcelle ci-dessous fait l'objet d'une modification de numéro de voirie :

N° de parcelle cadastrale	N° voie	Extension voie	Libellé voie	Ville	Code postal	Code INSEE	N° Page
2702780000B0280	9	A	ETANGS DE DIANE	GARENNE SUR EURE	27780	27278	5
2702780000B0280	9	B	ETANGS DE DIANE	GARENNE SUR EURE	27780	27278	5
2702780000B0282	9	C	ETANGS DE DIANE	GARENNE SUR EURE	27780	27278	5

Article 4 : La plaque indiquant ce numéro sera fournie gratuitement par la commune.

Article 5 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessible à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

Article 6 : L'autorité territoriale certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

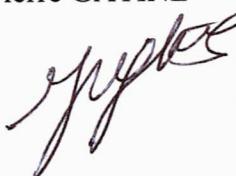
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télé recours citoyens accessible par le site www.télérecours.fr

Article 7 : Une ampliation de cet arrêté sera adressée à :

- la gendarmerie d'Ivry la Bataille,
- au SDIS de l'Eure,
- au centre de tri postal,
- les services des impôts,
- les propriétaires.

Fait à Garennes sur Eure, le 19 novembre 2024

Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Affiché le : 21/11/2024

Département :
EURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02-32-25-71-13 -fax
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Section : E
Feuille : 000 E 01

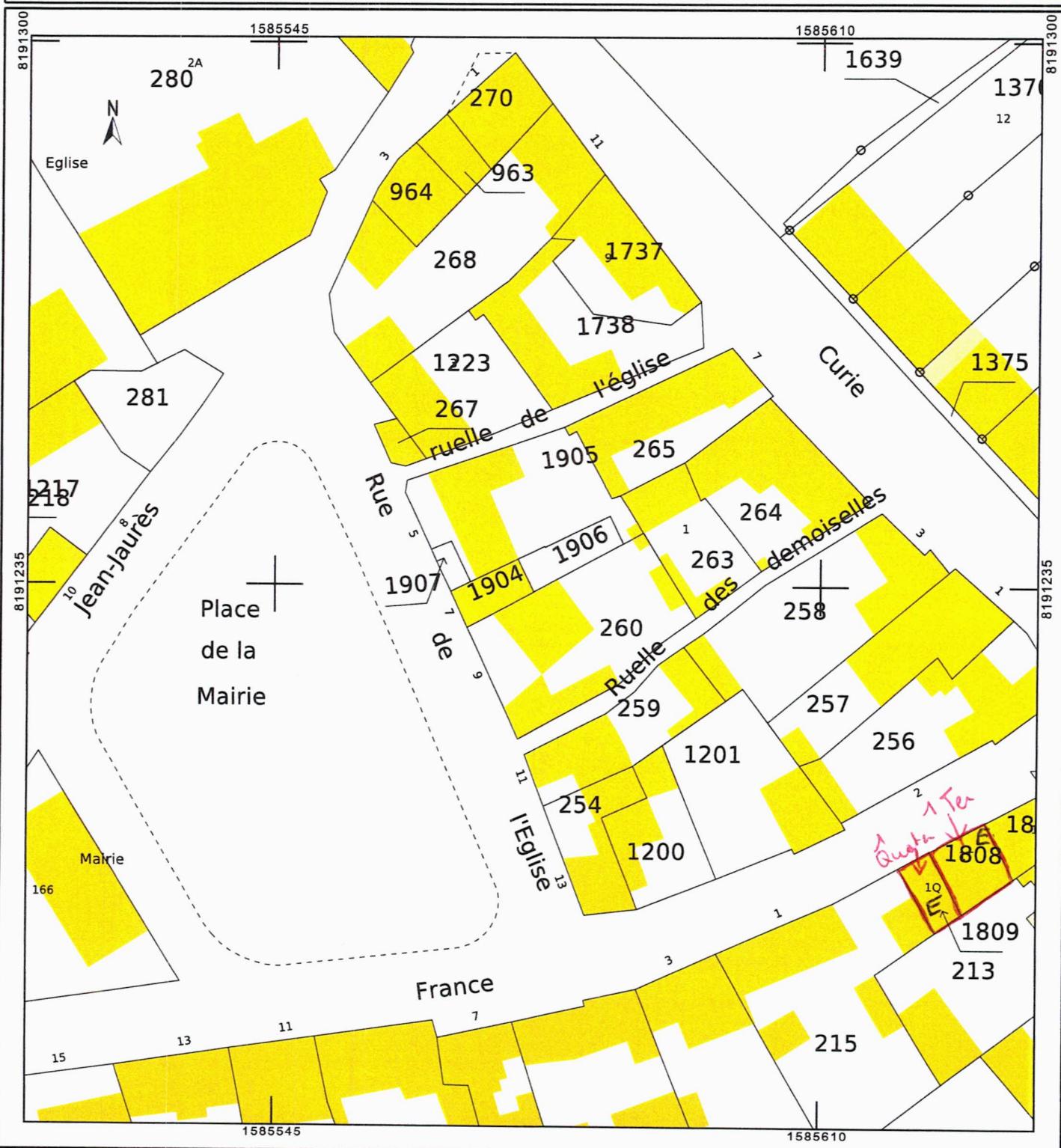
Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 27/09/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
EURE

Commune :
GARENNES SUR EURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : ZD
Feuille : 000 ZD 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

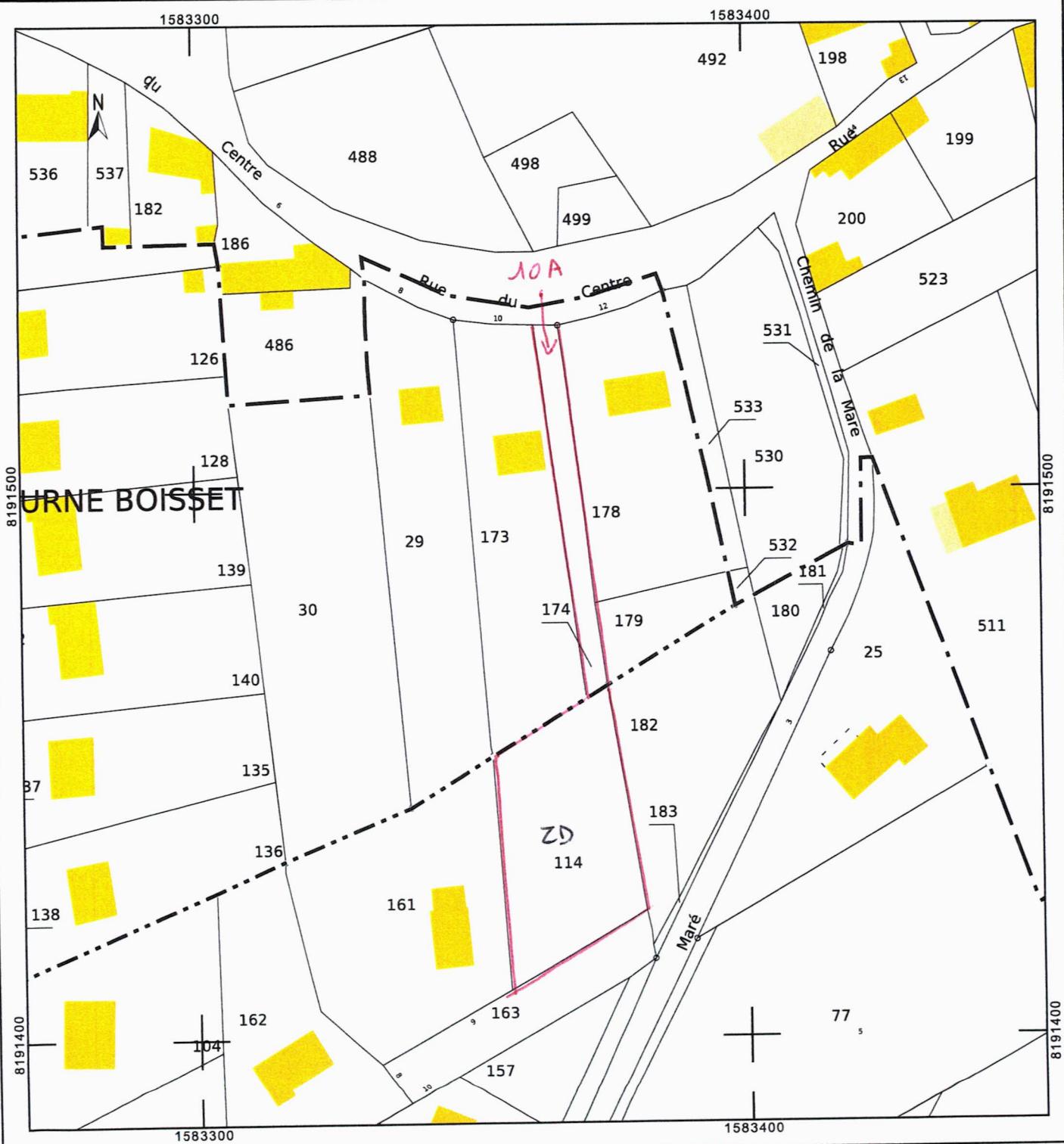
Date d'édition : 27/09/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02-32-25-71-13 -fax
ptgc.270.louviers@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
EURE

Commune :
GARENNES SUR EURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
LOUVIERS CEDEX
tél. 02-32-25-71-13 -fax
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Section : B
Feuille : 000 B 01

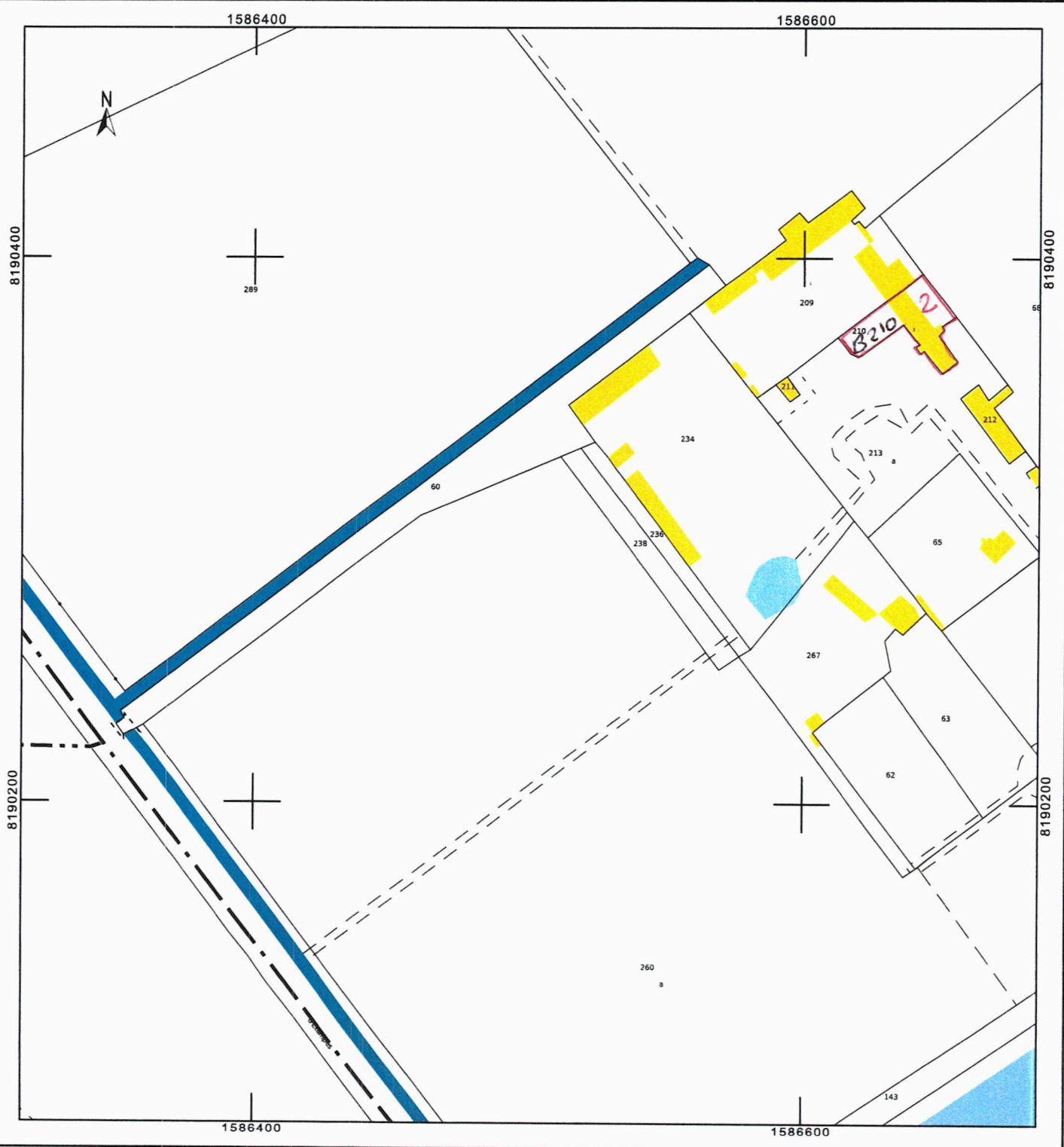
Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 27/09/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
EURE

Commune :
GARENNES SUR EURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : E
Feuille : 000 E 01

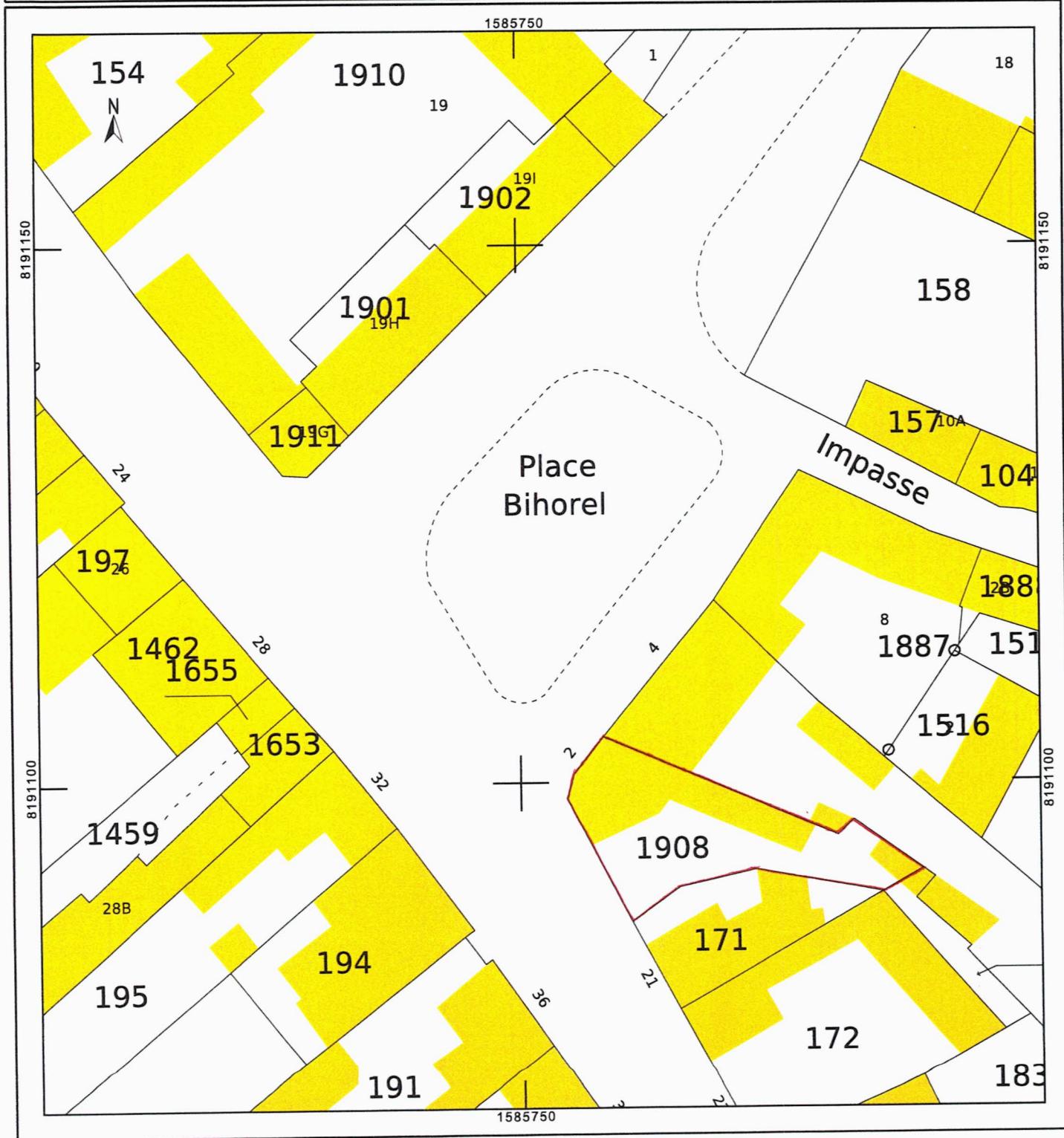
Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 21/10/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02-32-25-71-13 -fax
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :



Département :
EURE

Commune :
GARENNES SUR EURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF DE L'EURE
Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02-32-25-71-13 -fax
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/09/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

